

- 4) Pour que l'on investisse chez nous dans la fabrication industrielle de pointe, nous devons faire du Canada un pays que les bailleurs de fonds trouveront accueillant. Comme notre marché intérieur est souvent incapable d'absorber la production d'une usine de calibre mondial, nous devons absolument nous assurer que nos biens et services puissent être offerts à l'étranger en toute liberté.
- 5) Dans les secteurs où la proximité est essentielle pour assurer à la clientèle un service rapide et efficace, nous devons encourager les entreprises canadiennes à investir à l'étranger, puisque l'opération peut être avantageuse à bien des points de vue.
- 6) Enfin, dans les secteurs où des obstacles au commerce ou la pratique des affaires nuisent à l'importation des biens canadiens, nous devons favoriser les transferts de technologie et de savoir-faire ainsi que les alliances stratégiques entre entreprises.

En somme, le défi du Canada consiste à établir une approche coordonnée en matière de commerce, de technologie et d'investissement, qui serait adaptée aux nouvelles réalités mondiales.

LES OBJECTIFS

Le gouvernement canadien, voulant relever les défis que nous posent les transformations de l'économie mondiale, adopte maintenant une stratégie internationale de concertation, dans le but précis d'atteindre les grands objectifs suivants :

- 1) Assurer aux biens et services canadiens un meilleur accès aux marchés étrangers.
- 2) Renforcer la compétitivité des entreprises canadiennes dans le monde, en faisant en sorte que les programmes fédéraux d'expansion du commerce, d'acquisition technologique et de développement des investissements correspondent bien aux exigences du milieu canadien des affaires, notamment celles des entreprises de petite et moyenne envergure.
- 3) Rendre plus efficaces les programmes fédéraux d'expansion du commerce, d'acquisition technologique et de développement des investissements.
- 4) Faire en sorte que les Canadiens saisissent mieux les liens qui unissent le commerce, la technologie, l'investissement et la compétitivité à la prospérité nationale.
- 5) Encourager l'apparition, au Canada, d'une culture commerciale où l'entreprise privée joue un rôle plus important dans la promotion des intérêts économiques du Canada.